



PARCE QU'UN
GEL NE DEVRAIT
PAS SENTIR LE
LENDEMAIN DE
VEILLE

RABAIS DE 25%*
COMMERCE, ENTREPRISES ET ORGANISMES
ACHAT SUR PLACE, 6600 BOUL. CHOQUETTE À SAINT-HYACINTHE
LUN AU VEN | 9H À 17H SAM | 10H À 15H
GEL ANTISEPTIQUE, MASQUES ET VISIÈRES

SANTAGEL
GEL ANTISEPTIQUE

NOROI
DISTILLERIE

 **Jejo**



JOURNAL MOBILES
CITOYEN • MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

Grand gagnant
des prix de l'AMECQ
2019

WWW.JOURNALMOBILES.COM

**Le manque de
travailleurs étrangers
fait mal aux producteurs
agricoles**

PAGE 6

**L'abc d'une
rentrée scolaire
sécuritaire**

[Québec.ca/rentrée](https://Quebec.ca/rentrée)

Votre gouvernement Québec





MATHIEU DE GRANDPRÉ
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



450-771-7707 / 3100, AV CUSSON #101, SAINT-HYACINTHE / REMAX IMPACT
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC



Besoin d'une consultation médicale? N'attendez pas.

Si vous avez besoin de prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé et que vous ne présentez aucun symptôme d'allure grippale, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :

- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou avec Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone, ou encore en personne.

Le port du masque est obligatoire lors d'une consultation.



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Portez
un masque

On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec 

On pourrait croire que
c'est se masquer les yeux ?

« Douter de l'efficacité d'un
masque face à un virus à visée
respiratoire, c'est discuter de
l'utilité d'un parachute dans
l'exercice de la chute libre. »

- Serge Joncour

SOMMAIRE

BILLET
PAGE 3

RURALITÉ
PAGES 6-7

ÉCONOMIE
PAGE 8

COMMUNAUTAIRE
PAGES 9 ET 13

RURALITÉ
PAGES 9 ET 12

POLITIQUE
PAGES 14-15

COVID-19
PAGE 17

LIVRES
PAGE 18

LOISIRS
PAGE 19



Pandémie à l'ancienne

On dit que la COVID 19 nous a plongé dans une nouvelle réalité. Distanciation physique, masques, confinement et déconfinement stratégique sont devenus la norme. Mais dans les faits, le monde a connu d'autres pandémies dans le passé, dont la « grippe espagnole » en 1918 et 1919.

PAUL-HENRI FRENIÈRE

Comment nos aïeux ont-ils vécu cette épreuve à l'époque? Au temps où il n'y avait pas de télévision, pas d'internet et que la radio en était à ses premiers balbutiements, on pouvait tout de même écrire. Les archives sont là pour témoigner.

Un médecin de Saint-Hyacinthe, aujourd'hui décédé, a écrit une série de textes sur les effets de cette pandémie dans la région. Au cours des années '90, le docteur Jean Lafond a compulsé les vieux journaux et les témoignages de contemporains des événements pour publier le résultat de ses recherches actuellement disponible sur le site web du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe.

La première chose qui m'a frappé à la lecture, c'est l'omniprésence de la religion. Entre autres, on note que les religieuses de l'Hôtel-Dieu « ont secouru 713 malades dans 158 familles. Elles ont fait 890 visites à domicile... » peut-on lire.

À l'instar du personnel infirmier dans nos hôpitaux d'aujourd'hui, certaines sont tombées au combat. Huit Sœurs sont décédées en donnant des soins, dont de très jeunes.

À Saint-Hyacinthe, en 1918, la population était d'environ 10000 personnes. On a rapporté une centaine de décès dus à cette maladie, incluant deux médecins.

À l'époque, les CHSLD n'existaient pas, on gardait nos vieux à la maison. L'endroit où les gens étaient confinés en groupe, c'était les pensionnats. Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, au plus fort de la crise, 25 pensionnaires sont infectés et alités.

Désobéissant à l'ordonnance du « Bureau provincial de l'hygiène », la moitié des colégiens quittent alors l'institution pour retourner chez eux. Quelques jours plus

tard, le Séminaire autorise l'exode de l'autre moitié. Pendant ce temps, chez les filles, à l'École des Soeurs de La Présentation, on enregistre 17 décès. Il faut dire que le virus s'attaquait principalement aux jeunes.

Sur une note plus légère, les adultes essayaient toutes sortes de choses pour se prémunir de la maladie. Paraît-il que la térébenthine était très populaire. On l'utilisait en inhalation ou en gargarisme. On n'est pas très loin du Lysol de Donald Trump...

Par ailleurs, le whisky était très apprécié. On le recommandait pour ses propriétés médicinales, ce qui en réjouissait plusieurs. Mais comme cette boisson coûtait cher, on a vu apparaître dans les campagnes environ-

nantes des distilleries artisanales et clandestines qui fabriquaient un alcool qu'on appelait « bagosse ». Plusieurs rasades par jour ne protégeaient pas du virus, mais au moins, on oubliait qu'il existait...

Évidemment, les choses ont bien changé en 100 ans. La science médicale et les moyens de communication ont énormément évolué. Mais l'Humain reste l'Humain...

On a rapporté que la deuxième vague de la grippe espagnole a fait davantage de morts que la première. On attribue cela au relâchement des mesures de restriction comme la distanciation physique. Et c'est peut-être la principale leçon que l'on doit retenir de la pandémie de 1918. ☹

BORIS



Journalistes-Collaborateurs

Paul-Henri Frenière, Anne-Marie Aubin, Roger Lafrance, François-Olivier Chené et Marijo Demers, Alexandre D'Astous, Alexandra Gibeault, Carl Vaillancourt, Catherine Courchesne, Sophie Brodeur, Boris.

Comité de rédaction

Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Françoise Pelletier, Pierre Béland.

Direction et publicité

Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme

Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

Conseil d'administration

Martin Nichols, président, Sophie Brodeur, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Chantal Goulet, administratrice.

Les grandes lignes

Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com

Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à redaction@journalmobiles.com

JOURNAL
MOBILES

média communautaire maskoutain

450 501-8790 www.journalmobiles.com

1195, rue Saint-Antoine - Bureau 308

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6

Tirage : 32 000 exemplaires

Distribution par Postes Canada

et présentoirs

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale

du Québec 1157494

ISSN : 2292-3551

Culture
et Communications
Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Des jardins à **COUPER LE SOUFFLE**,
PARTEZ EN VOYAGE avec nous dans le
sud de **SAINTE-MARIE-MADELEINE**

Venez découvrir des variétés de cactus
et plantes grasses comestibles ainsi que
des variétés qui survivent à nos hivers

Aire de repos

Apportez votre lunch,
nous avons des tables
à pique-nique.

André Mousseau

Passionné et spécialiste de la
culture des succulentes, des cactus,
des plantes grasses et tropicales



cactusfleuri.ca • 450 795-3383
Ouvert du lundi au samedi de 9:00 à 17:00
1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine



Pierrette Martel

Passionnée et spécialiste de la
culture des succulentes, des cactus,
des plantes grasses et tropicales



Opuntia consolea falcata

Venez admirer ce cactus en fleurs et
toutes les autres variétés
disponibles sur place

ENTRÉE GRATUITE
Ouvert à partir de la St-Jean-Baptiste
jusqu'à la mi-septembre

Le manque de travailleurs étrangers fait mal aux producteurs agricoles



La Montérégie — particulièrement, la région de Saint-Hyacinthe — a besoin de beaucoup de travailleurs agricoles étrangers, et le manque de main-d'œuvre étrangère, en raison de la pandémie de la COVID-19, se fait cruellement sentir dans les champs.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« Les producteurs de la Montérégie emploient normalement 8000 travailleurs étrangers sur les 15000 qui viennent au Québec. Cette année, ce nombre tourne autour de 5000. Certains pays ont refusé de nous envoyer des travailleurs en raison de problèmes liés à la pandémie survenus en Ontario. Ici, il n'y a pas eu d'éclosion du coronavirus, mais des travailleurs ont quand même eu peur de venir. Ceux qui sont venus ont aussi coûté cher aux producteurs qui ont dû louer des hôtels ou des maisons et même acheter des maisons dans certains cas pour respecter la quarantaine imposée par la Santé publique [Agence de la santé publique du Canada], ainsi que les mesures de distanciation », indique le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie basée à Saint-Hyacinthe, Christian St-Jacques.

Des récoltes pourrissent dans les champs

M. St-Jacques indique que le manque de main-d'œuvre a forcé certains producteurs maraîchers à laisser pourrir une partie de

leur récolte dans les champs. « D'autres se sont tournés vers l'autocueillette et certains ont invité la population à aller se servir gratuitement. Il faut comprendre que les fruits et les légumes doivent être récoltés au moment opportun. Des producteurs ont tenté de compenser le manque de travailleurs étrangers avec de la main-d'œuvre locale, mais sans grand succès », précise le président de l'UPA.

Les droits des travailleurs étrangers

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a récemment fait une sortie publique pour rappeler que les travailleurs agricoles étrangers ont les mêmes droits que les résidents permanents. La commission déplore notamment les cas rapportés de travailleurs contraints de rester sur la ferme ou dans leur logement en dehors de leurs heures de travail, bien qu'ils aient les mêmes droits que tous en milieu de travail, notamment celui de circuler. « Nous vivons les effets pervers des conditions du programme des travailleurs étrangers temporaires, dont les permis de travail fermés et la grande difficulté de changer

d'employeur. Les travailleurs qui vivent une situation d'abus ont énormément de peine à exercer leurs recours en raison des risques d'être retournés dans leur pays d'origine par leur employeur », commente le président de la commission, Philippe-André Tessier.

« Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre agricole à cause de la COVID-19, les agriculteurs du Québec sont également pénalisés, car ils ne peuvent recruter les personnes qui doivent quitter un emploi à la suite d'une situation d'abus. Une fois leur quarantaine effectuée, et s'ils n'ont pas de symptômes, les travailleurs ont le droit, comme n'importe quel autre employé, de circuler », précise M. Tessier.

De l'aide d'Ottawa

Pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs agricoles canadiens et migrants, le gouvernement fédéral collabore avec les administrations municipales, provinciales et territoriales ainsi qu'avec les agriculteurs, les travailleurs et d'autres employeurs qui participent au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Malgré tous ces efforts, des éclosions de COVID-19 ont eu lieu dans plusieurs fermes canadiennes, certaines avec des répercussions importantes sur la santé et la sécurité des travailleurs. ☹

Les travailleurs agricoles étrangers sont très importants dans la région de Saint-Hyacinthe.

PHOTO UNSPLASH

**CENTRE
DES ARTS**
Juliette-Lassonde
SAINT-HYACINTHE

RETOUR DES SPECTACLES

centredesarts.ca | 450 778-3388 | 1 855 778-3388

Là!
MAINTENANT

KATHERINE LEVAC & ROSALIE VAILLANCOURT

COMPLET

Moe... et L'autre

VENDREDI 28 AOÛT

SAMEDI 29 AOÛT

MAUDE LANDRY
SAM BRETON
JO CORMIER

PROJET PARALLÈLE
SOIRÉE D'HUMOUR

DOMINIC ET MARTIN

VENDREDI 4 SEPT

SAMEDI 5 SEPT

GUILLAUME PINEAULT
SIMON GOUACHE
LOUIS T

PROJET PARALLÈLE
SOIRÉE D'HUMOUR

VENDREDI 11 SEPT

CATHY GAUTHIER

VENDREDI 12 SEPT

ANNIE VILLENEUVE

VENDREDI 18 SEPT

MARCO CALLIARI
ET MAMSELLE RUIZ

SAMEDI 19 SEPT

PHILIPPE-AUDREY
LARRUE-ST-JACQUES

JEUDI 24 SEPT

COLIN MOORE

VENDREDI 25 SEPT

JEAN-FRANÇOIS
MERCIER

VIGNOBLE SAINT-SIMON

Quand la retraite se transforme en 2^e carrière

À l'approche de la retraite, Réal Gauthier cherchait comment il allait occuper toutes ses journées. « Pourquoi ne pas démarrer un vignoble ? », s'est-il demandé. Il pourrait travailler d'avril à octobre et passer ses hivers à voyager.

ROGER LAFRANCE

La réalité est aujourd'hui bien différente : il travaille six jours/semaine et n'a pas tellement la tête à voyager. « Je pense que je me suis fait avoir ! », lance-t-il, avec un grand sourire.

Retraité d'Olymel, il a acheté une petite terre agricole près du village de Saint-Simon, comprenant une maison et une grange délaissée. Il a rénové la maison et, en 2012, il a planté ses premières vignes. Aujourd'hui, il en compte 9 000, et 1 000 autres plants les rejoindront l'an prochain. Un bâtiment tout neuf (le chai) abrite une salle de vinification et une autre, la dégustation. Le Vignoble Saint-Simon accueille les visiteurs depuis la mi-juin au 274, 2^e Rang.

« Dans mes voyages, j'ai visité de nombreux vignobles en Europe, en Californie et dans la région du Niagara, raconte-t-il à Mobiles. À la retraite, je cherchais à la fois un travail physique, mais aussi mental. Avec le vin, j'avais l'occasion d'apprendre un nouveau métier. »

Évidemment, on ne s'improvise pas viticulteur. Cependant, avec de l'aide technique, du travail et de la passion, on peut réussir à faire un bon bout de chemin. Réal Gauthier a profité des conseils de plusieurs producteurs du Québec qui ont accepté de partager leur savoir-faire et, surtout, leurs erreurs. De plus, la collaboration d'un œnologue lui a permis d'acquérir la base pour développer des vins de qualité.

Naturellement, en agriculture, la météo peut jouer de vilains tours. En 2018, le gel printanier a détruit toute sa production. Une année de perdue avant même d'ouvrir au public.

Les terres de Saint-Simon ne sont pas les plus propices à la vigne qui aime un sol rocheux et plus montagneux. Pour contourner le problème, Réal Gauthier a drainé ses plantations, question d'assécher rapidement le sol.

L'accent sur les cépages

Le Vignoble Saint-Simon produit quatre vins dont les étiquettes sont presque identiques. Leur seule distinction porte sur le type de vin et les cépages utilisés, ce qui est voulu par le viticulteur.

« Les vignobles québécois utilisent surtout des cépages nord-américains, mais les gens

les connaissent peu. Ce sont de bons cépages, mais ils donnent des vins différents. J'ai voulu les identifier pour que les gens s'habituent à les reconnaître. »

À ses vins s'ajoute une eau-de-vie à 37 % d'alcool. « Lorsqu'on presse le vin, il en résulte la pulpe dont on se débarrasse. En Italie, les producteurs la distillent pour en faire de la grappa. Je m'en suis donc inspiré. »

Même s'il débute à peine, Réal Gauthier est heureux de l'accueil réservé à ses vins. Certains reviennent commander de nouvelles bouteilles, signe qu'ils les ont appréciés.

Pour l'instant, le vignoble est ouvert les vendredis et les samedis et, sur rendez-vous, le reste de la semaine. Il est présentement en discussion avec certains restaurateurs de Saint-Hyacinthe et on peut aussi se procurer ses vins aux Matinées gourmandes de la MRC. ☞

Pour Réal Gauthier, la retraite s'est transformée en une seconde carrière, celle de viticulteur.



PHOTO : ROGER LAFRANCE

**Soyez vu
plus de 500 000 personnes
rejointes ce mois-ci!**



Journal imprimé
31 500 exemplaires,
11 mois par année



Publications
Capsules vidéo, Facebook Live,
publireportage



Publicités Web
Plus de 42 000 lecteurs



MOBILES

Appelez Guillaume
450 230-7557
guillaume@journalmobiles.com

La rue des Cascades piétonne : il faut plus que des barrières

Quand viendra le temps de faire le bilan du projet de piétonnisation de la rue des Cascades, il sera difficile d'être positif. Un centre-ville désert, des commerçants déchirés et d'autres qui ont décidé, tout simplement, de fermer devant la rareté des clients.

ROGER LAFRANCE

La fermeture de la rue des Cascades durant tout l'été aura été revue en catastrophe par la Ville afin d'en diminuer la portée. L'opération, grandement improvisée — et sans trop de consultations, doit-on le dire —, s'est faite sans consensus de la part des différents partenaires. Si on avait voulu tuer

cette idée dans l'œuf, on ne s'y serait pas pris autrement.

Pourtant, le sujet a fait parler de lui cet été, tout comme une autre controverse, celle de l'interdiction des *food trucks* par la Ville. Dans les deux cas, Saint-Hyacinthe n'apparaît certainement pas comme une ville novatrice. C'est même tout le contraire !

La page Facebook *POUR une rue Cascades piétonne tout l'été!* a quand même attiré 942 membres. Joëlle Turcotte, copropriétaire du Zaricot, désirait offrir une fenêtre pour mousser cette idée auprès de la population. Elle n'a pas été surprise de recevoir autant d'appuis. « Beaucoup de gens désirent que la rue des Cascades devienne piétonne, a-t-elle indiqué à Mobiles. C'est dans l'air du temps. La population est beaucoup plus avant-gardiste que la Ville. »

Parmi les commentaires qui ont été publiés, plusieurs ont cité des initiatives mises en place par d'autres villes (voir encadré ci-dessous).

Un moment mal choisi pour un projet pilote

Ce bilan négatif doit s'accompagner de quelques bémols. D'abord, presque tous les commerces ont été affectés par la pandémie, même ceux logés dans les centres commerciaux. Rappelons aussi que certains commerces du centre-ville ont l'habitude de fermer durant l'Expo agricole, l'événement phare de Saint-Hyacinthe.

Le mois dernier, les touristes ont été rarissimes dans la région. Bien des Maskoutains avaient aussi déserté la ville pour leurs vacances. Et comme les rassemblements étaient interdits par la Santé publique, les conditions gagnantes pour le projet pilote étaient vraiment absentes.

Ce que ce projet a démontré hors de tout doute, c'est qu'il ne suffit pas de fermer une rue commerciale aux véhicules pour y attirer les visiteurs. Il faut investir dans du mobilier urbain : bancs, tables, espaces pour des spectacles, etc.

L'aménagement n'est pas tout. L'animation doit aussi aller de pair : activités, spectacles, animation de rue, mini-festivals. Des activités qui visent toutes les clientèles, des jeunes aux plus âgées.

Mais au départ, il faut de la cohésion, une vision et la collaboration des commerçants, de la Ville et des groupes de citoyens. Or, à Saint-Hyacinthe, la vision face au centre-ville fait cruellement défaut. Après les horodateurs, les démolitions de logements pour faire d'immenses stationnements et la venue probable du Groupe Sélection, on se demande si l'administration municipale ne cherche pas tout simplement à tuer le centre-ville. 



PHOTO ROGER LAFRANCE

Un vendredi soir sur la rue des Cascades quasi déserte à la mi-juillet.

Des idées pour le centre-ville

*Que faudrait-il pour que la piétonnisation de la rue des Cascades soit un succès ? Voici quelques exemples, certains étant tirés de la page Facebook *POUR une rue Cascades piétonne tout l'été!* :*

- du mobilier urbain (bancs, chaises, etc.) pour permettre aux gens de s'asseoir et de se rassembler ;
- l'agrandissement des terrasses des bars et des restaurants ;
- une terrasse collective où les gens pourraient commander du restaurant de leur choix avec livraison à leur table, comme à Trois-Rivières ;
- un espace destiné aux créateurs locaux : peintres, artisans, musiciens, école de danse ;
- des journées thématiques pour des clientèles précises : jeunes, familles, aînés ;
- de l'animation de rue ;
- des espaces de jeux : jeu d'échecs géant, jeux pour les enfants, etc.
- une campagne publicitaire distincte pour le centre-ville.

IMPACTS DES MESURES DE CONFINEMENT

Le TUM s'inquiète

Le Trait d'Union Montérégien (TUM) s'inquiète des impacts des mesures de confinement sur la santé globale et même sur l'espérance de vie des personnes vivant avec un trouble de santé mentale et des personnes âgées.

Plusieurs études ont déjà démontré l'importance du réseau social de soutien pour le maintien d'une bonne santé physique et mentale. Les impacts de l'isolement social sur la santé physique, mentale ou cognitive sont nombreux et largement documentés :

- accroissement du risque de mortalité
- augmentation des problèmes cardiovasculaires
- augmentation de la détresse psychologique, entre autres, apparition de troubles anxieux ou de symptômes dépressifs
- accroissement de 60 % du risque de démence et de régression cognitive.

Un isolement social qui augmente

L'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) souligne que le contexte de pandémie favorise des facteurs de risques qui peuvent accroître l'isolement social^{VII}. Sylvie Tétreault, coordonnatrice du TUM, précise : « [...] les mesures mises en place pour réduire les risques de propagation de la COVID-19 ont contribué à accentuer l'isolement social déjà trop présent pour plusieurs personnes marginalisées de notre société, dont les personnes âgées et les adultes vivant avec un trouble de santé mentale ». L'organisme, qui accompagne les participants au programme de parrainage dans leurs démarches d'insertion sociale, a observé une augmentation de l'isolement de plusieurs de ses membres.

L'impossibilité de se déplacer d'une région à l'autre, la précarité financière de leurs proches, l'interdiction de sortie pour les 70 ans et plus et l'annulation des rencontres d'entraide ou d'activités sociales ont fait vivre un plus grand isolement aux personnes aidées par l'organisme.

Le TUM s'adapte

Dès le début de l'état d'urgence sanitaire, le TUM observe une augmentation de la détresse chez plusieurs de ses membres. Les effets sont variés chez ces derniers. Augmentation des idées suicidaires et de l'anxiété, apparition de symptômes dépressifs, mauvaise utilisation des services de santé, diminution des habiletés cognitives et augmentation de la fatigue sont soulevées par la petite équipe de travailleurs et de bénévoles de l'organisme.

Soutenir l'ensemble de ses membres du mieux qu'elle peut est devenu la priorité pour l'organisation. Les bénévoles et l'équipe de 2 travailleurs ont alors uni leurs forces pour offrir écoute, soutien



PHOTO : FREEPRK

Le Trait d'Union Montérégien (TUM) s'inquiète des impacts des mesures de confinement.

et référence aux 165 membres du TUM. Les relations de jumelage se sont poursuivies par téléphone, des jumelages téléphoniques temporaires ont aussi été créés pour répondre aux besoins des personnes en attente de jumelage et, tranquillement, les jumelages ont repris leurs activités régulières. « Grâce à nos bénévoles, nous avons contribué à diminuer les effets du confinement, mais les besoins sont toujours aussi grands », affirme Sylvie Tétreault.

L'isolement social toujours présent

La détresse vécue s'est exprimée et s'exprime encore au sein de la ressource. Il y a cette dame de 82 ans qui leur a dit : « Je ne mourrai pas du coronavirus, mais d'isolement ». Ou cette autre dame de 85 ans qui a indiqué : « Je n'en peux plus, on ne peut plus rien faire ». Ou encore cette jeune femme de 30 ans qui a affirmé passer ses journées à dormir parce qu'elle ne pouvait plus aller aux rencontres et activités des organismes qui la soutiennent dans son processus de rétablissement.

Le déconfinement est en cours, mais il ne permet pas à tous de briser l'isolement. Certains ont perdu l'habitude de se trouver en espace public et l'anxiété sociale (re)devient une barrière pour répondre aux besoins sociaux et relationnels de ces individus. D'autres vivent avec des conditions de santé les rendant plus vulnérables au virus et ils préfèrent poursuivre le confinement. Pourtant, l'absence de relation demeure douloureuse et les membres du Trait d'Union Montérégien qui vivaient de l'isolement avant le confinement continuent d'en souffrir. Pour la plupart d'entre eux, ce sentiment s'est aggravé.

Malheureusement, l'organisme qui peinait déjà à répondre à l'ensemble des demandes

de parrainage avant le confinement se désolait de devoir cesser les jumelages qui impliquaient des bénévoles âgés de plus de 70 ans ou qui ont des problèmes de santé les rendant plus vulnérables. L'organisme anticipe donc de faire face à une augmentation des délais d'attente qui sont déjà trop longs avec une moyenne d'attente de 19 mois avant de rencontrer un ou une bénévole.

Le Trait d'Union Montérégien offre à des adultes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale et à des personnes âgées souffrant de solitude des services favorisant le développement d'un réseau social de soutien :

- jumelage avec des bénévoles de la communauté
- groupes d'entraide
- formation en développement des habiletés relationnelles et sociales
- activités de réseautage.

Chaque relation de jumelage initiée par l'organisme et impliquant un ou une bénévole de la communauté est une première étape pour la personne qui souhaite développer son réseau de soutien social. La relation créée offre à cette personne la chance d'agir comme on le fait avec un ami : de parler, de se changer les idées, d'aller marcher. Tout simplement, l'amitié peut ainsi naître entre les deux personnes, permettant à l'organisme de donner une réponse concrète à la détresse sociale vécue par ses membres.

L'organisme est très inquiet des conséquences à long terme des mesures de confinement sur la santé de ses membres et des personnes isolées, exclues de notre société. « Nous devons diminuer les délais d'attente pour le jumelage et créer de nouvelles relations avec des bénévoles de notre

milieu », explique Sylvie Tétreault. Cependant, le contexte actuel amène des défis importants pour la petite organisation. Les ressources financières limitées diminuent ses capacités à promouvoir ses besoins de bénévoles.

Un appui arrive enfin

Ayant sollicité l'aide de différents bailleurs de fonds, l'organisme a enfin obtenu une réponse positive suite à une demande adressée à Centraide Richelieu-Yamaska qui a été mandaté pour distribuer le FUAC (Fonds d'urgence pour l'appui communautaire), un programme mis en place par le gouvernement fédéral. « Grâce à ce fonds et à la réponse rapide de Centraide Richelieu-Yamaska, nous avons pu adapter nos services et augmenter le nombre de personnes qui pourront être jumelées à court terme avec un intervenant embauché à cet effet pour diminuer les impacts du recrutement de nouveaux bénévoles difficiles », ajoute Sylvie Tétreault.

Bien qu'appréciée, la subvention offerte ne répondra pas aux nombreuses demandes auxquelles fait face l'organisme. En effet, à l'heure actuelle plus de 60 personnes sont en attente de parrainage. Mme Tétreault invite donc les personnes de la communauté à s'impliquer dans la mission de l'organisme, soit par un don ou bénévollement. « Votre présence, votre écoute et votre sourire peuvent faire une grande différence dans la vie des personnes que nous aidons », explique-t-elle.

L'organisme recherche actuellement plus de 60 bénévoles pour briser l'isolement d'adultes vivant un problème de santé mentale et de personnes âgées vivant de la solitude. Pour informations : 450 223-1252. ☎



L'abc d'une rentrée scolaire sécuritaire

De l'attribution **d'un local par groupe-classe** au **lavage des mains**, en passant par des solutions pour assurer **l'enseignement de toutes les matières** et **un soutien accru** aux élèves, on a adopté des mesures pour une rentrée réussie et sécuritaire.

Consultez la foire aux questions

[Québec.ca/rentrée](https://quebec.ca/rentrée)

Votre
gouvernement

Québec

**LOCATAIRES, VOUS AVEZ DES DROITS.
VOICI UN ORGANISME POUR VOUS SOUTENIR :**



POUR EN APPRENDRE PLUS SUR VOS DROITS ET LES RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE:

**<https://logemenmele.org/quiz-droits-et-obligations-locataire>
<https://logemenmele.org/quiz-responsabilites-du-proprietaire>**

**POUR NOUS CONTACTER:
comitelogemenmele@gmail.com
<https://logemenmele.org/>**

Nos services

Tous nos services sont offerts à toute la population, et ce, gratuitement.



Accompagnement dans les diverses étapes afin de faire respecter vos droits

- Soutien dans la rédaction de documents.
- Préparation pour une audience à la Régie du logement.
- Redirection vers les autres ressources, au besoin.



Accompagnement dans les diverses étapes afin de faire respecter vos droits

- Soirées d'informations.
- Capsules informatives.
- Distribution de documents.
- Informations dans les médias locaux.



Soutenir des dossiers collectifs en matière de droits en logement. Appuyer de telles démarches, et offrir le soutien nécessaire aux personnes impliquées



Travailler en concertation avec les autres organismes en lien avec le logement. Appuyer le maintien et le développement d'un parc locatif abordable dans la MRC des Maskoutains

COMITÉ LOGEMEN'MÊLE

Retour sur le 1^{er} juillet

Le Québec fait face à une crise du logement sans précédent, et Saint-Hyacinthe n'y fait pas exception. À la veille du 1^{er} juillet 2020, pas loin de 23 ménages avaient fait appel à l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton (OHMA), car ils étaient toujours à la recherche d'un logement au 25 juin.

ALEXANDRA GIBEAULT

Lors d'une rencontre convoquée par la Ville avec l'OHMA, le CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux), le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe (CBSH) et le Comité Logemen'mêle, des pistes de solutions ont été recherchées, mais sans réel succès. Heureusement, la plupart de ces ménages ont trouvé à temps, certains, par eux-mêmes; d'autres, grâce au soutien de l'OHMA. Les autres ont pu demeurer de façon temporaire dans le logement qu'ils occupaient déjà grâce à des propriétaires compréhensifs qui les soutenaient aussi dans leurs recherches.

Ainsi, à la mi-juillet, il restait environ sept personnes toujours sans logis de la liste d'origine. Cela exclut les appels reçus, dans les semaines qui ont suivi, de gens qui ont quitté leur logement au 1^{er} juillet, en logeant temporairement chez des proches, et dont la recherche n'aboutissait pas.

Une crise bien réelle

La crise du logement, à Saint-Hyacinthe, est telle qu'il a même été envisagé de suggérer aux personnes de changer de région. Nous sommes la ville au plus faible taux d'occupation du Québec, avec un maigre 0,4 % (à titre indicatif, à 3 %, on parle d'un marché sain; à 2 %, on parle d'une pénurie; c'est pourquoi, à 0,4 %, le terme « crise » est utilisé).

Ce faible taux de vacances, par rapport à la demande en logement toujours grandissante, apporte son lot de difficultés à se loger adéquatement pour les ménages à revenus modestes. Les prix courants s'éloignent de plus en plus des prix moyens enregistrés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Ceux des logements ont littéralement explosé cette année. Par exemple, selon la SCHL, le prix moyen pour un logement 5 et demi ou plus à Saint-Hyacinthe, en 2019, était de 797 \$, alors que, selon le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), cette année,

un 5 et demi ou plus à Saint-Hyacinthe, sur les diverses plates-formes d'annonces de location, se détaille en moyenne à 1032 \$, soit 25 % de plus. C'est un écart assez inquiétant.

Mais le prix n'est pas le seul enjeu dans la recherche de logement cette année. Selon les appels que nous avons reçus au Comité Logemen'mêle, les gens ont subi beaucoup de discrimination lors de leurs recherches (déjà difficiles vu l'état d'urgence sanitaire). Il était particulièrement complexe pour des personnes avec enfants de trouver un logement, encore plus lorsque la personne était monoparentale, ou encore appartenant à une minorité, sans compter les personnes sans emploi (chômage, aide sociale, pension, autres sources de revenus non liées à l'emploi). Nous rappelons d'ailleurs que les gens qui sont victimes de discrimination lors de la recherche de logement peuvent porter plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

Des circonstances qui n'aident en rien

De plus, Saint-Hyacinthe a subi trois incendies depuis le 14 juillet, envoyant encore plus de gens à la rue, sans compter la reprise des

évictions accordées par la Régie du logement, qui étaient suspendues jusqu'au 20 juillet. Par conséquent, il est difficile d'avoir le portrait clair du nombre de ménages ne s'étant pas relogés adéquatement au 1^{er} juillet puisque nous ne possédons que les chiffres des ressources d'aide. Cependant, nous pouvons affirmer que, depuis le 25 juin, plusieurs organismes ont travaillé fort pour aider environ 50 ménages dans leurs recherches de logement. Visiblement, la situation ne sera pas réglée au 1^{er} juillet 2021.

Ainsi, l'enjeu du logement abordable sur le territoire maskoutain ne saurait être négligé par les élus et un plan devrait être mis en place afin de soutenir les gens à faibles et moyens revenus, car ils ont aussi droit à un toit qui soit sécuritaire et adéquat pour eux, sans devoir choisir entre faire l'épicerie ou payer leur loyer.

Le logement est un droit!

Il serait grand temps que le logement ne soit plus perçu seulement comme une marchandise. Après tout, c'est un droit fondamental de la Charte des droits et libertés de la personne et un besoin à la base de la pyramide de Maslow. ☺



LES FOURCHETTES VAGABONDES : AU-DELÀ DU LOOK, LE GOÛT!

Véronique Prévost est chef et propriétaire du restaurant Les Fourchettes Vagabondes, situé dans le centre-ville de Saint-Hyacinthe, depuis 2018. Elle souhaite faire vivre un parcours garni de saveurs et de textures en offrant des plats élaborés avec attention à partir des meilleurs aliments disponibles localement, et ce, au gré des saisons.

VIVIANE RIVARD

Véronique est diplômée d'une technique administrative en gestion. Elle a eu son premier travail en cuisine au Restaurant Lussier, à Saint-Hyacinthe. Elle a ensuite acheté son premier restaurant, en 2003, Le Griffon, qu'elle a conservé durant cinq ans. Après plusieurs années de dur labeur, elle a décidé de vendre le restaurant et de poursuivre son parcours au Club de Golf La Providence. À cet endroit, elle a eu l'occasion de créer, avec Pierre Deslandes, le restaurant l'Empanaché qu'elle a dirigé de 2008 à 2016.

UNE CUISINE ÉPHÉMÈRE AU GRÉ DES SAISONS

Véronique souligne que nous mangeons d'abord avec les yeux. La nourriture éveille les sens et c'est pourquoi tous les ingrédients d'un plat doivent être en harmonie. La cuisine de Véronique se démarque par son aspect éphémère. Il est important, pour elle, de travailler avec des produits locaux et de saison. Elle présente ses plats à l'ardoise, ce qui lui permet de modifier le menu au fil des jours et des mois. Elle a besoin

de travailler avec les plus beaux produits de notre région et du Québec.

L'IMPORTANCE D'UTILISER DES PRODUITS LOCAUX

Véronique est consciente de l'offre locale que nous avons et c'est pourquoi elle choisit d'encourager les producteurs d'ici. « Ils participent à notre économie et nous nous devons de nous impliquer dans leur réussite, parce que de leur réussite, la nôtre découle. » Elle est d'avis que nous devons apprendre à être autonomes puisque le Québec offre une variété de produits exceptionnels. Véronique travaille ainsi avec des produits issus d'un élevage sain ou d'une agriculture responsable. On peut notamment retrouver, dans ses plats, des produits qui viennent de chez Les Trouvailles Gourmandes du Canton, à Roxton Falls, du Canard du Village, à Saint-Pie ou encore de la ferme Équinoxe, également à Saint-Pie.

La prochaine fois que vous aurez envie de manger au restaurant, à Saint-Hyacinthe, n'hésitez pas à découvrir Les Fourchettes Vagabondes et à y saluer Véronique!

600 Av. Mondor, Saint-Hyacinthe - 1 450 768-6238

HORAIRE : Mercredi : 11h30 à 14h
Jeudi et vendredi : 11h30 à 14h, 17h à 21h - Samedi : 11h30 à 14h
Fermé dimanche, lundi et mardi

NOUVEAU !

Découvrez l'emporte-moi et le cuisine-moi pour vivre l'expérience Fourchettes Vagabondes à la maison.

Élections partielles en 2020 ?

Sans conseillère municipale depuis le décès de la conseillère Nicole Dion Audette, survenu le 10 avril dernier, les électeurs du district Hertel-Notre-Dame pourraient bien devoir patienter jusqu'aux élections générales de novembre 2021 afin de connaître la personne qui les représentera au conseil municipal.

CARL VAILLANCOURT

Le 6 août dernier, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a annoncé qu'il y aurait des élections partielles municipales le 4 octobre prochain. Cette annonce visait toutefois les municipalités dont le poste à la mairie est vacant ou dont le quorum n'est plus atteint.

Le journal Mobiles a appris que le ministère envisageait la possibilité de ne pas tenir d'élections partielles, jugées non essentielles pour le fonctionnement de l'appareil municipal. Ce serait le cas de la Ville de Saint-Hyacinthe.

« Le ministère analyse la possibilité que des modifications législatives soient proposées à la ministre, à l'automne 2020, afin que les postes de conseiller vacants au sein des conseils municipaux ne soient pas obligatoirement pourvus d'ici les élections générales de 2021. Une telle mesure, pour entrer en vigueur, devrait être adoptée par l'Assem-

blée nationale », a expliqué le relationniste du ministère, Pierre-Luc Lévesque.

De plus, la décision de tenir une élection partielle appartient à la Ville de Saint-Hyacinthe. Celle-ci pourrait demander au MAMH (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) de laisser le siège vacant jusqu'aux élections générales de 2021. Habituellement, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit que la Ville peut garder un siège vacant sur une période inférieure à 12 mois des élections générales, ce qui n'est pas le cas ici.

La Ville de Saint-Hyacinthe n'a toutefois pas statué si elle adressait une demande pour la tenue d'une élection partielle dans le district Hertel-Notre-Dame. C'est, du moins, ce qu'a fait savoir la directrice des communications de la Ville de Saint-Hyacinthe, Brigitte Massé. Les citoyens du secteur en question pourraient donc se retrouver sans voix au conseil municipal pendant plus de 18 mois.

Élections partielles en temps de pandémie

Le contexte pour des élections partielles est encore plus particulier en raison de la COVID-19. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a assuré que des recommandations émises par la santé publique seront en vigueur pour la tenue des élections partielles, et ce, dans l'ensemble des municipalités qui se prêteront à l'exercice.

« Le MSSS est en pourparlers avec le MAMH, Élections Québec et le MEES [ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur] pour discuter du protocole et des mesures à mettre en place pour que le processus démocratique puisse s'exercer en toute sécurité pour les travailleurs et la population. Il est donc trop tôt pour donner des détails. Les procédures seront annoncées en temps et lieu », a répondu Robert Maranda, relationniste avec les médias au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Les électeurs guidés par le devoir civique

Dans le but de connaître l'opinion des citoyens du district Notre-Dame-Hertel, le journal Mobiles est allé à la rencontre d'une

dizaine d'électeurs du secteur au cours des derniers jours. Environ 80 % des personnes questionnées ont confirmé leur intention d'aller voter si des élections partielles avaient lieu cet automne.

Pour Rémi Proulx, résident du secteur depuis de nombreuses années, il s'agit d'un devoir civique. À ses yeux, des élections partielles sont essentielles pour la démocratie municipale.

« Plusieurs décisions importantes sont prises chaque mois au conseil municipal; ça nous prend une personne pour représenter notre voix. Notre parole doit se faire entendre autant que celle des autres secteurs de la Ville », a expliqué l'homme très impliqué en politique.

En rémission d'un cancer, Rémi Proulx ira voter si élections partielles il y a. Il n'est pas le seul.

Ginette Lambert raffole de travailler aux élections, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales. Elle n'a pas raté une élection depuis 25 ans et attend impatiemment les prochaines élections, et ce, même si nous sommes en temps de pandémie.

« Avec le port du masque obligatoire, le lavage des mains et la distanciation physique à deux mètres, je ne suis pas trop inquiète, ce sera sécuritaire », a-t-elle fait valoir. 

SAVOIR S'ADAPTER À TOUTES LES ÉPREUVES

Mirwais Popal est propriétaire du restaurant Casa Grecque, à Saint-Hyacinthe. Il en a fait l'acquisition il y a 2 ans après y avoir travaillé en tant que cuisinier durant plus de 18 ans. Il a su faire preuve de beaucoup de persévérance et, surtout, d'adaptation pour se rendre où il est. Encore aujourd'hui, la crise actuelle apporte son lot d'épreuves que le propriétaire doit surmonter, mais il le fait positivement et avec l'espoir de retrouver ses clients rapidement.

UNE PASSION POUR LA CUISINE

Lorsque Mirwais s'est installé au Québec après avoir quitté l'Afghanistan, il y a 38 ans, il s'est trouvé un emploi en restauration, à Montréal. Il n'avait pas de formation particulière en tant que cuisinier, mais il préparait régulièrement la nourriture pour sa famille. Depuis tout jeune, il est passionné par la cuisine et a pris beaucoup d'expériences avec les années.

LA PANDÉMIE : UN NOUVEAU DÉFI D'ADAPTATION

Avec la situation actuelle, Mirwais fait face à un nouveau défi puisqu'il ne peut plus recevoir ses amis et clients dans son restaurant. Étant une personne extrêmement enjouée qui aime être entourée, il s'ennuie énormément de servir ses plats à ceux qui viennent le voir. Chaque assiette qui sort de sa cuisine est préparée comme si elle allait être servie à un membre de sa famille. Pour s'adapter à la situation,

il offre le service de livraison avec son menu complet, dont les populaires crevettes papillon souvlaki ainsi que les bouchées de poitrines de poulet. Heureusement, il est ouvert depuis 15 juin et il s'en réjouit déjà grandement.

En attendant de retrouver le dynamique propriétaire dans son restaurant, vous pouvez continuer de l'encourager en vous faisant livrer ses délicieux plats directement chez vous!



**casa
GRECQUE**
SAINT-HYACINTHE

(SECTEUR SAINT-THOMAS D'AQUIN, VOISIN DU CANADIEN TIRE)

5910, rue Martineau Ouest Saint-Hyacinthe

Telephone : 450 796-3885

La protection de notre patrimoine bâti : Au-delà des sursis et du pic des démolisseurs

Il y a quelques semaines, l'apparition d'une affiche devant le 3150 Girouard Ouest à Saint-Hyacinthe, portant la mention avis de démolition, a fait réagir. Sur les réseaux sociaux, nombreux sont les Maskoutains qui se sont montrés attachés à la Maison Nichols, visiblement attristés de sa démolition possible.

FRANÇOIS-OLIVIER CHENÉ ET MARIJO DEMERS

Bon nombre de personnes ont souligné la vocation première du lieu – un endroit habitable – en plus de défendre sa valeur historique et patrimoniale. Bien que n'étant plus propriétaires de la demeure, des membres de la famille Nichols se sont déplacés lors de la tenue de la séance du comité de démolition pour plaider la sauvegarde de la maison. Présentement, le sort de la maison est incertain, la ville ayant repoussé, pour l'instant, le pic des démolisseurs. Au Québec, le patrimoine bâti semble avoir une perpétuelle épée de Damoclès au-dessus de sa conservation et de sa mise en valeur. Pourrait-on agir en amont et éviter le cycle des actions de sauvetage in extremis ou du trop peu trop tard, soit des démolitions venues « inévitables »?

Un outil à la disposition de toutes les municipalités : la citation d'un bien patrimonial

Depuis plus de 35 ans, les municipalités québécoises disposent d'un formidable outil : la Loi sur les biens culturels. Cette loi inclut la protection du patrimoine immobilier. En clair, si une municipalité veut proté-

ger son patrimoine bâti, elle en a tout à fait le pouvoir : elle peut « citer tout ou partie d'un monument historique situé dans son territoire et dont la conservation présente un intérêt public ». C'est ce qu'on appelle la citation d'un bien patrimonial, qui peut être un immeuble. Celle-ci confère un statut légal au lieu et la ville reconnaît formellement sa valeur patrimoniale. Elle s'assure de sa protection sans nécessairement en devenir propriétaire.

Ce pouvoir municipal est particulièrement utile dans le cas de biens qui ont une valeur patrimoniale d'un point de vue local ou régional, mais qui ne seront jamais classés bien d'intérêt national. Cela pourrait peut-être être le cas de la Maison Nichols. De plus, une ville qui s'engage dans le processus du classement d'un bien immobilier dit d'intérêt national auprès du ministère de la Culture doit s'armer de patience; on parle souvent de plusieurs années avant que la décision ne soit rendue!

Les municipalités sont pourtant hésitantes à s'engager dans la démarche de citation

d'un bien immobilier. Il peut y avoir plusieurs raisons. Mentionnons au passage : le manque d'expertise et/ou de volonté politique pour réaliser l'inventaire des possibles immeubles à protéger ou encore la crainte de contrarier les propriétaires des maisons que la ville envisagerait de citer comme biens patrimoniaux. Finalement, au Québec, bon nombre de démolitions de maisons à valeur historique se sont déroulées

Une avenue intéressante serait de permettre aux municipalités de faire des ententes avec les propriétaires de monuments à forte valeur patrimoniale. C'est l'avenue qu'ont choisie plusieurs villes canadiennes, dont Vancouver.

sous le seul angle foncier : en lieu et place d'une belle d'autrefois, il est plus payant d'engranger des taxes municipales pour une nouvelle construction, qui plus est si elle contient plus d'une habitation.

Un outil inspiré de Vancouver : le Heritage Revitalization Agreement

Lorsqu'un immeuble est cité, classé ou déclaré patrimonial, le propriétaire a l'obligation de le rénover et de le préserver, faute de quoi, des amendes peuvent être imposées. Cependant, lorsqu'un immeuble ne l'est pas, il arrive que son propriétaire, patiemment, le laisse à l'abandon, jusqu'à ce que sa structure soit tellement endommagée qu'une seule option est possible : sa destruction, laissant ensuite le champ libre pour la construction d'un projet immobilier rentable, comme ce fut le cas pour la maison Redpath, à Montréal, il y a 6 ans. Comment faire pour éviter de telles tactiques sournoises?

Une avenue intéressante serait de permettre aux municipalités de faire des ententes avec les propriétaires de monuments à forte valeur patrimoniale. C'est l'avenue qu'ont choisie plusieurs villes canadiennes, dont Vancouver. L'idée est simple : on accorde un assouplissement de certaines règles municipales en échange de l'obligation de rénover et de préserver l'immeuble ou une partie de l'immeuble. Cela peut être utile par exemple pour changer la vocation de l'immeuble ou pour y ajouter une annexe moderne, tout en gardant dans le paysage urbain de la ville, les traces de son héritage. Ainsi, cet été, un restaurant Deli en banlieue de Vancouver, a obtenu la permission de faire des travaux majeurs d'agrandissement, en échange de quoi les propriétaires s'engageaient à préserver la partie patrimoniale de l'immeuble, construit en 1926.

Un coup de barre pour la protection du patrimoine bâti

En juin, la vérificatrice générale du Québec a publié un rapport accablant sur le manque de leadership effarant du ministère de la Culture pour protéger son patrimoine bâti. Même les immeubles protégés sont laissés à l'abandon, faute d'inspection et de soins. Le gouvernement a depuis annoncé quelques mesures, mais il faudra beaucoup plus pour donner le coup de barre dont on a besoin pour éviter que d'autres jalons de notre histoire ne subissent le sort de la maison Redpath, de la maison d'Alexis Le Trotteur, de la maison d'enfance de René Lévesque à New Carlisle, de la Maison Pasquier à Québec, de la Maison Hector-Charland à l'Assomption, de la maison d'Élyse à Beauceville, de la Maison Boileau à Chambly... ☹



L'apparition d'une affiche devant le 3150 Girouard Ouest à Saint-Hyacinthe, portant la mention avis de démolition, a fait réagir.

Un maskoutain aide à imprimer 62 000 visières en période de crise sanitaire

Martin Grégoire est un maskoutain qui travaille chez Plastiques Yamaska à Saint-Hyacinthe. Comme plusieurs québécois, il a arrêté de travailler en mars lorsque la crise sanitaire a forcé de nombreuses entreprises à fermer. Possédant trois imprimantes 3D et se retrouvant avec beaucoup de temps libre, il s'est joint à un groupe d'imprimeurs 3D afin de participer au projet Covid3DQC.

L'idée de Covid3DQC vient d'un groupe Facebook sur lequel plusieurs personnes possédant des imprimantes 3D échangeaient régulièrement. Certaines personnes dans le groupe ont soulevé le besoin de plusieurs entreprises de posséder des visières et c'est ainsi que le projet est né. Un réseau de distribution a été mis en place, se basant sur ce qui était fait en Europe, et Martin est devenu le coordonnateur pour la Montérégie. Accompagné de trois autres personnes à Saint-Hyacinthe, il imprimait et distribuait des visières dans la région.

PRÈS DE 500 BÉNÉVOLES

Rapidement, le projet a pris de l'ampleur et c'est environ 500 personnes possédant des imprimantes 3D qui ont imprimé bénévolement des visières et des attaches pour les masques. Au départ, chaque personne utilisait son propre matériel, mais rapidement, il a été nécessaire de faire

des levées de fonds afin de fournir les matériaux pour l'impression. Martin a contacté des amis et connaissances et cela s'est transformé en une levée de fonds provinciale afin d'amasser de l'argent et des dons. Il est important de noter que personne ne s'est pris de salaire durant ce projet et que les levées de fonds étaient uniquement pour couvrir une partie des frais des imprimeurs. L'employeur de Martin, Plastiques Yamaska, a aussi contribué au projet en fournissant les emballages afin d'expédier les visières de manière plus professionnelle.

PLUS DE 62 000 VISIÈRES DISTRIBUÉES

Les visières et attaches pour masques ont été distribuées à de nombreuses entreprises. Que ce soit pour des CLSC, dans les milieux hospitaliers ou encore pour des entreprises de premières lignes, toutes les personnes qui ont faites une demande auprès de Covid3DQC ont reçu du matériel de protection. Selon les dernières statistiques comptabilisées par Martin, c'est plus de 62 000 visières qui ont été distribuées, dont 3 000 par Martin et les autres imprimeurs de Saint-Hyacinthe. Considérant qu'une visière peut prendre jusqu'à 25 minutes à imprimer, il est facile de s'imaginer le temps que les bénévoles ont passé à fabriquer des visières. Martin a d'ailleurs mentionné qu'il a travaillé intensément de 6 h à 22 h durant un mois afin de fournir à la demande.

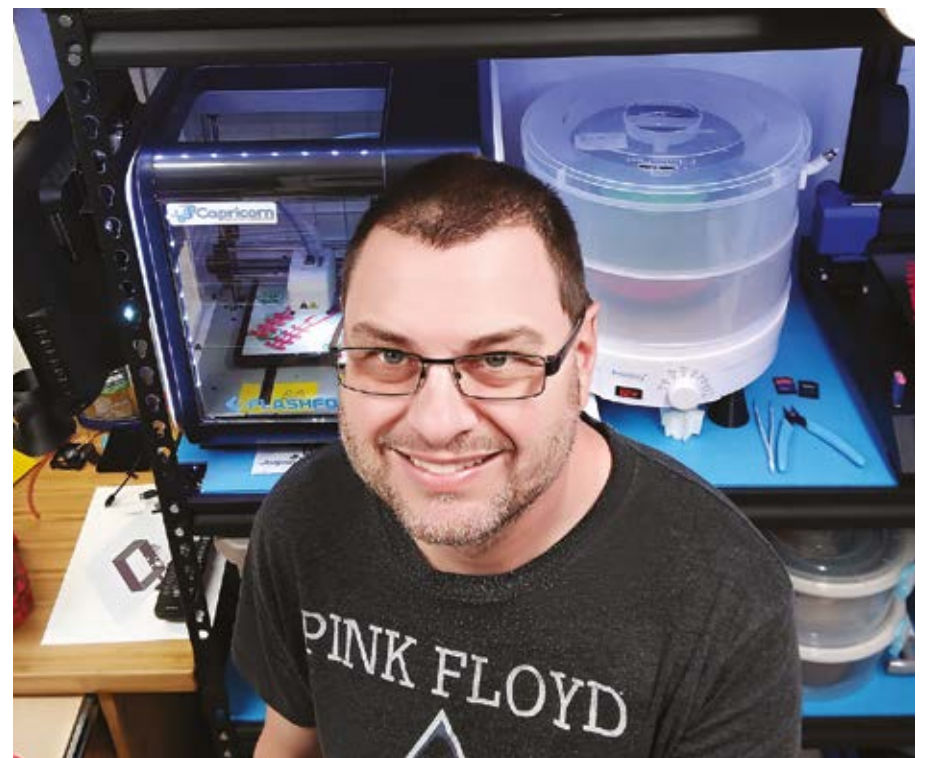
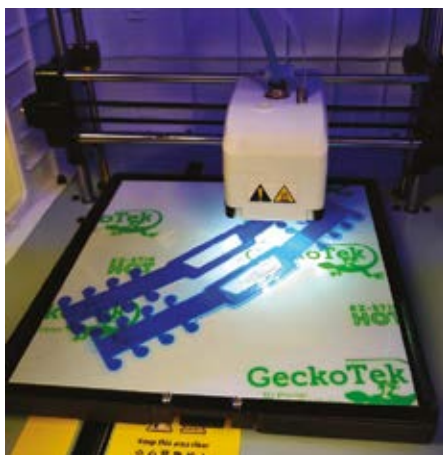
UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE ET SOUDÉE

Puisque la demande de visières a beaucoup diminué au cours des dernières semaines, Covid3DQC a décidé d'arrêter ses opérations. Suite à ces se-

maines intenses, Martin retire beaucoup de cette expérience. Il souligne que des amitiés très fortes se sont créées et il est fier de voir que la communauté des imprimeurs 3D au Québec est très solidaire et soudée. La plupart des gens dans le groupe ne se connaissaient pas, ou peu, avant la mise en place de ce projet et tout le monde a rapidement mis la main à la pâte afin de bâtir une structure fantastique. Martin ajoute que la porte n'est pas fermée si jamais d'autres besoins se

manifestent maintenant que le réseau de distribution a été mis en place.

Martin tient à remercier sincèrement tous les gens de Saint-Hyacinthe qui les ont supportés que ce soit grâce à leurs encouragements ou encore leurs dons. Il affirme qu'il a trouvé les maskoutains extrêmement généreux et que le projet n'aurait pas été possible sans l'aide de sa communauté.



Rappelez vous qu'il y a des alternatives sans entrer dans le restaurant :

- Commande en ligne (chezjos.com)
- Commande avec l'application ios/android
- Commande téléphonique (450-774-0129)
- Commande à la fenêtre extérieure à l'avant
- Commande à l'auto

Ouvert du mardi au dimanche de 10 h 30 à 20 h - Fermé le lundi

4710 Boulevard Laurier O, Saint-Hyacinthe QC J2S 3V2



SALLE À MANGER - TERRASSE - SERVICE À L'AUTO

(450) 774-0129

Avez-vous essayé la nouvelle application mobile pour commander? Disponible sur ios/android

NOUVEAU !

Travailler dans les services essentiels durant la COVID-19

Pour de nombreuses personnes, la pandémie est synonyme de congédiement ou de mise à pied temporaire. Pour celles travaillant dans les services essentiels, elle est tout le contraire. Le journal Mobiles s'est intéressé à leur expérience.

CATHERINE COURCHESNE

Impossible de l'oublier : c'était en mars dernier. Afin de freiner la propagation de la COVID-19 au sein de la population québécoise, le gouvernement Legault exigeait la fermeture des entreprises et des commerces jugés non essentiels. Ainsi, impossible d'aller dans un café, un restaurant, un salon de coiffure, un magasin de vêtements ou une boutique de chaussures : tous étaient fermés! Heureusement, certains services ont poursuivi leurs activités, dont les épiceries et les quincailleries. Comment les employeurs et les employés de ce type de commerces ont-ils réagi à la pandémie?

Épicerie : du pain sur la planche

Danyk Sauro est propriétaire et gérant de

l'épicerie de mon quartier. Depuis le début de la crise, son équipe et lui travaillent d'arrache-pied pour répondre aux besoins de la clientèle tout en respectant les mesures de prévention. « On a mis les bouchées doubles afin de se conformer aux règles du gouvernement. On a notamment installé des distributeurs de gel hydroalcoolique, des barrières de protection et des avertissements de distanciation physique. Heureusement, les employés se sont vite adaptés à ces mesures sanitaires. La preuve est qu'on n'a recensé aucun cas de COVID-19 jusqu'à présent! »

Et qu'en est-il de la clientèle? M. Sauro affirme qu'elle s'adapte elle aussi à la situation, quoique certaines personnes perdent patience, particulièrement lorsque les files d'attente aux caisses se font longues. « Cela dit, la plupart des clients sont reconnais-

sants du travail que l'on fait et nous remerciant grandement. »

Sinon, depuis la pandémie, Danyk Sauro a-t-il eu des difficultés à combler son besoin de main-d'œuvre et à se procurer certains produits, à l'instar d'autres commerçants? « Non, répond-il sans hésiter. J'ai pu compter sur la disponibilité d'une équipe d'employés fiables et motivés. » Le gérant a toutefois constaté une baisse dans la quantité de CV reçus par semaine. « J'imagine que plusieurs personnes préfèrent profiter de l'aide financière gouvernementale plutôt que de chercher du travail. » Pour ce qui est des marchandises, l'entrepreneur n'a aucun problème majeur à signaler. Faisant affaire avec différents fournisseurs, il réussit toujours à trouver les produits dont il a besoin, sauf quelques rares exceptions.

Quincaillerie : un bonus avec ça ?

Comme les épiceries, les quincailleries aussi sont restées ouvertes tout au long de

la pandémie. Une visite de quelques-unes nous a permis de noter rapidement les diverses mesures que celles-ci ont mises en place pour favoriser la sécurité des clients et des employés : distanciation physique, désinfectant, panneaux de Plexiglas, options de paiement sans contact, etc. De plus, sur le site Web d'une grande bannière canadienne, on a appris que cette dernière offrait une prime de 2 \$ l'heure à ses employés pour les encourager durant cette période difficile. « Un bonus bien mérité, admet l'un d'entre eux, sous le couvert de l'anonymat, car depuis la COVID-19, le taux d'achalandage, les comportements agressifs des clients et les heures supplémentaires ont augmenté. Par conséquent, plusieurs employés, dont moi-même, ont accumulé du stress et de la fatigue. Alors, je ne le cacherai pas : bien que j'aime mon travail, j'attends mes vacances avec impatience! »

COVID-19 : comment rencontrer l'amour de manière sécuritaire

Avec le déconfinement, la vie amoureuse reprend son cours, mais comment faire la cour sans courir le risque de contracter la COVID-19? Bien que les experts s'entendent pour dire que toute rencontre comporte un risque de contamination, voici un processus de fréquentation en cinq étapes jugées sécuritaires sans être « plates ».

CATHERINE COURCHESNE

Rencontre #1 : un pique-nique dans un parc

Le site du gouvernement canadien est sans équivoque : pour assurer votre sécurité et celle des autres, mieux vaut éviter les espaces fermés et les endroits bondés où le risque de contamination est élevé. Ainsi, lors d'une première rencontre, invitez l'heureux ou l'heureuse élue à pique-niquer dans un parc plutôt qu'à boire un verre dans un bar. Mais attention! Apportez chacun votre repas et ne goûtez pas à celui de l'autre. De plus, gardez une distance sécuritaire d'au moins deux mètres et abstenez-vous de tout contact physique, que ce soit une poignée de main, une accolade ou un baiser.

Rencontre #2 : une randonnée pédestre

Le pique-nique s'est bien déroulé et vous êtes prêts pour un deuxième rencart? Génial! Mais que faire, où aller? Bien que vous ayez envie d'inviter la personne à la maison, résistez! Après tout, vous ignorez encore bien des choses d'elle (ex. : son milieu de vie quotidien, ses fréquentations, etc.). Ainsi, optez pour plus de prudence en proposant une randonnée pédestre, que ce soit dans un centre de villégiature ou en montagne. Idéalement, choisissez un lieu près de chez vous, dans votre région. Avec les Montérégiennes, les Maskoutains et Maskoutaines ont l'embarras du choix! Profitez de cette

balade en nature pour discuter des mesures sanitaires respectives que vous prenez à l'égard de la COVID-19. Vous saurez ainsi si vous êtes sur la même longueur d'onde et si vous pourriez tenter un rapprochement physique lors d'une prochaine rencontre.

Rencontre #3 : un souper sur une terrasse

Selon les experts, manger sur la terrasse d'un restaurant comporte un risque moyen de contamination puisque les brises en plein air aideraient à éliminer les gouttelettes infectieuses. Cela dit, pour réduire davantage les risques, assurez-vous que le restaurant de prédilection respecte les consignes sanitaires en vigueur. Par exemple, les serveurs portent-ils des masques ou des visières? De plus, les tables sont-elles à une distance sécuritaire? Si tout est en règle, il ne vous reste plus qu'à profiter du moment. La chimie opère? Demandez l'exclusivité à votre partenaire. Il y a consentement? Prenez-vous la main et promettez-vous de vous faire tester pour la COVID-19 d'ici votre quatrième rendez-vous.

Rencontre #4 : faire la cour dans votre cour

Il est maintenant temps d'inviter l'élue de votre cœur dans la cour de votre demeure. Bien que vous ayez tous deux obtenu des résultats négatifs à la COVID-19, gardez à l'esprit que vous pourriez avoir été infectés entre-temps. Autrement dit : restez

prudents et sécurisez les lieux, notamment en nettoyant votre table et vos chaises extérieures, tout comme votre salle de bain (le seul endroit intérieur permis à votre visiteur/visiteuse). Évidemment, si la soirée se déroule bien et que l'attraction physique est à son paroxysme, vous pourrez oser un peu plus d'intimité... tout en faisant attention aux fluides échangés!

Rencontre #5 : chez toi ou chez moi

Vous êtes certains de vos sentiments l'un pour l'autre? Dans ce cas, tout en respec-

tant vos valeurs respectives, libres à vous de passer à l'étape ultérieure... quelle qu'elle soit. SVP, faites preuve de vigilance en tout temps.

Mise en garde :

La situation entourant la COVID-19 évoluant sans cesse, ne suivez pas ces conseils les yeux fermés. Il importe que vous restiez informés des recommandations de santé publique des gouvernements canadien et québécois, et que vous ajustiez vos comportements en conséquence.



Avec le déconfinement, la vie amoureuse reprend son cours, mais comment faire la cour sans courir le risque de contracter la COVID-19?

PHOTO : FREEPIK

Les Demoiselles de Havre-Aubert, pour bien terminer l'été!

Jean Lemieux, né à Iberville, a publié plusieurs romans, dont quelques policiers mettant en vedette André Surprenant, sergent-détective à l'escouade des crimes majeurs du SPVM (Service de Police de la Ville de Montréal). C'est avec plaisir que nous retrouvons ce policier taciturne, humain et attachant, qui a d'abord travaillé aux Îles-de-la-Madeleine avant d'être transféré à Beauport, puis à Montréal, dans le sixième titre de cette série. Cette fois-ci, Lemieux renoue avec les Îles-de-la-Madeleine où le sergent Surprenant se prépare à partir pour y passer ses vacances en famille.

ANNE-MARIE AUBIN

Voyage compromis?

Dans la soirée précédant son départ, un meurtre est commis dans un pawnshop de Verdun. Comme par hasard, la victime, Jeannot Boudreau, est un Madelinot qui a de la famille à Havre-Aubert, en plein là où notre enquêteur a loué une maison de vacances. On lui demande de profiter de son séjour sur les lieux pour enquêter.

Surprenant arrive à Havre-Aubert au début du festival acadien. Il y a foule autour des Demoiselles, ces deux buttes de sable arrondies, visibles de la mer, qui servaient sans doute de repère aux marins.

Dans la nuit suivant le feu d'artifice, on découvre, sur une plage de galets, le corps inerte de Claude Goyette, un homme très riche ayant construit une trop grosse maison sur l'une des Demoiselles... Bref, un indésirable, mais qui, comble de malchance, est le petit-cousin de Surprenant.



LEMIEUX, JEAN
Les demoiselles de Havre-Aubert, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2020, 272 pages.

L'enquête se corse

Surprenant doit composer avec l'équipe du continent qui débarque en essayant d'imposer sa domination... Ce ne sera pas facile, mais Barsalou, son collègue des Îles, fera équipe avec lui, oubliant les anciennes rivalités. Tous les témoins et curieux ont leur petite opinion sur ce meurtre : « – Qu'est-ce que vous pensez de la mort de Goyette? – Certains individus ressemblent à des pots de yogurt. Ils ont une date estampée sur le front. »

Afin de laisser la voiture à sa famille, Surprenant emprunte la Cadillac Eldorado 1974 d'un ami, Platon Longuépée, et se promène en tenue de plage parmi les nombreux touristes. Bien connu aux Îles pour y avoir travaillé quelques années, Surprenant ne passe pas inaperçu.

Un roman social

Sans se complaire dans le magnifique décor maritime, le roman aborde des questions plus délicates, comme les problèmes de famille, de criminalité, de classes sociales. En fait, c'est cette description du commerce de Jeannot Boudreau, à Verdun : « S'il était bien tenu, le commerce demeurerait néanmoins un concentré de misère humaine. Pour la grande majorité, des objets accrochés au mur ou exposés sur des tablettes témoignaient d'un manque, d'argent, d'amour, de chance, de travail, d'une substance chimique, de l'alcool à l'héroïne en passant par la marijuana et les analgésiques. Ces comptoirs n'existaient pas dans

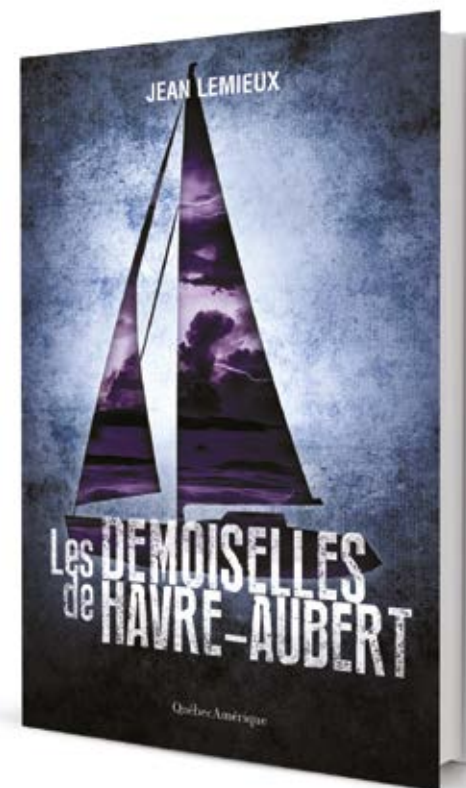
les banlieues et les quartiers aisés. Comme des ganglions gonflés par l'infection, ils drainaient le malheur des désargentés. »

L'auteur médecin

Médecin aux Îles pendant plusieurs années, Jean Lemieux connaît les Madelinots, dont il reproduit bien la parlure : « Il avait beau avoir dans les 60 ans, pas plus tard que l'été précédent, il avait défait le visage d'un jeune gaillard de Havre-Aux-Maisons qui s'était un peu trop intéressé à la Mercedes. Pensez! Le gars avait dû aller se faire remettre les pommettes à l'équerre à Québec! »

Un plaisir de lecture

Ce polar a tout pour séduire : l'intrigue est bien menée, les personnages nombreux et colorés font parfois sourire. Parmi eux, on retrouve Guillaume et Aude, héros du roman Le Trésor de Brion, belle surprise. Comme toujours chez Lemieux, l'écriture est soignée et les descriptions de paysages nous transportent sur les lieux. Avis aux



amateurs de la série : il semble que Surprenant nous revienne sous peu, désireux de se délester d'un trop lourd secret... à suivre!

À défaut d'aller aux Îles cet été, je vous invite à lire cet excellent roman! ☺

Pour voir votre publicité dans notre journal,

Contactez-nous
450 230-7557

JOURNAL
MOBILES

Concours

LA BOURSE SPORTIVE boom 106.5

En collaboration avec **SPORTS AUX PUGES**
SAINT-HYACINTHE



« Il me fait plaisir d'offrir cette bourse pour contribuer au développement sportif d'un enfant de la région. »

Michaël Roy, un homme de cœur

Détails : boomfm.com section Concours



GESTION DE PATRIMOINE
Assante®
WEALTH MANAGEMENT

mroyassante.com

400 \$
à gagner!

PISTES CYCLABLES DE SAINT-HYACINTHE

Entre hypervigilance et enchantement

Pour l'amateur de vélo qui craint de rouler sur des routes de campagne aux accotements étroits ou inexistantes, les pistes cyclables de Saint-Hyacinthe sont une alternative intéressante. Le paysage y est souvent à couper le souffle, mais le pavage, lui, requiert parfois une vigilance de tous les instants.

SOPHIE BRODEUR

Pour le cycliste maskoutain, traverser Saint-Hyacinthe en demeurant sur une piste cyclable s'avèrera pratiquement impossible. En effet, plusieurs pistes prennent fin sans crier gare, ou se continuent après quelques coins de rue partagés avec les autres usagers de la route. Pour retrouver la piste, bonne chance, car rien n'indique où elle se poursuit.

C'est notamment le cas sur les trois ponts qui ont une piste cyclable. Traverser la rivière à vélo permet à tout coup d'en apprécier la beauté. Arrivé de l'autre côté, toutefois, la piste n'existe plus et il faut circuler dans la rue. Dans le cas du pont Bouchard, en direction du centre-ville, la piste se termine carrément par une pancarte « fin » sur un mur de ciment. Pourtant, la piste cyclable de la promenade est juste là, en bas de l'escalier qui est muni de glissières pour vélos.

Rouler dans la nature

Cette piste permet une rare proximité avec la rivière Yamaska. On peut y admirer une faune ailée dans son milieu naturel. dommage que la chaussée soit en mauvais état à certains endroits et que l'entretien laisse à désirer. Ce lieu enchanteur qui devrait être un joyau de la ville a malheureusement des airs d'abandon.

Outre les ponts et la promenade, plusieurs tronçons offrent des paysages remarquables. La piste de la rue des Seigneurs et le nouveau tronçon sur la rue Saint-Pierre à la Providence, tout comme la piste du boulevard Casavant à Douville plongent le cycliste dans un paysage grandiose : des champs à perte de vue et, au loin, les montagnes.

Rouler avec prudence

En revanche, l'hypervigilance est de mise sur plusieurs pistes. Par exemple sur la rue Saint-Louis à Saint-Joseph, les abaissments de trottoir au coin des rues ne



PHOTO : NELSON DION

L'auteure admirant la vue que procure la piste cyclable du Pont Barsalou (Avenue Bourdages)

s'abaissent pas toujours jusqu'à la rue, obligeant le cycliste à « sauter la chaîne de trottoir ». Cela entraîne un risque de chute, d'où l'hypervigilance requise. De même, le cycliste devra se pencher à certains endroits pour ne pas foncer dans des branches d'arbres qui descendent beaucoup trop bas au-dessus de la piste cyclable.

L'avenir sur deux roues

Malgré tous ses défauts, le réseau cyclable maskoutain s'améliore d'année en année et demeure intéressant. Il permet de voir la ville sous un autre jour et de découvrir des

nouveaux quartiers. Avec une vision globale et des pistes traversant la ville de part en part, il serait possible de faire de Saint-Hyacinthe une ville où le vélo deviendrait un moyen de transport légitime, accessible, pratique et sécuritaire.

Alors que l'on prône de plus en plus le transport actif, souhaitons que des sommes conséquentes soient allouées dans le plan triennal des immobilisations 2021-2022-2023 de la ville afin d'amener à son plein potentiel le transport à vélo dans Saint-Hyacinthe. 🚲



ANIMO
etc

5259 Boulevard Laurier O, Saint-Hyacinthe
Téléphone : 450 768-7728

Horaires :
Lundi au mercredi : 9h30-18h
jeudi et vendredi : 9h30-21h
samedi : 9h30-17h
dimanche : 11h-17h

Animo Etc. : l'endroit idéal, à saveur 100 % québécoise, pour la santé, le bien-être et le plaisir de vos animaux.

Saviez-vous qu'il y a une bannière 100 % québécoise pour les animaux dans votre secteur ? En plus, Bijoux, le maître des lieux, est là pour vous y accueillir avec plaisir.

ROSALIE CROTEAU

Vous avez un animal de compagnie ou souhaitez en avoir un ? Offrez-lui ce qu'il y a de mieux en visitant la boutique Animo Etc. St-Hyacinthe, située au 5259, boulevard Laurier Ouest.

Propriétaires de la boutique Animo Etc. St-Hyacinthe depuis le 15 mai 2019, Isabelle Bergeron et Ghislain Lavoie ont toujours été passionnés d'animaux. Entrer dans leur boutique, c'est découvrir un service courtois, un endroit où les clients et le bien-être des animaux sont la priorité. Même le chien de la famille, Bijoux, est présent pour accueillir et pour accompagner les clients !

Animo Etc. est une boutique qui privilégie les produits locaux et québécois. Une large sélection de produits d'ici, certains étant maskoutains, sont proposés. Animo etc présente un grand choix de nourriture, en croquettes ou crue, d'accessoires, de jouets originaux, et bien plus.

Que ce soit pour sa santé, pour son apparence ou pour son confort, il est important de faire toiletter votre animal de compagnie. Chez Animo Etc., il se sentira en confiance grâce à la toiletteuse professionnelle qui est à l'écoute et des plus attentionnées. Lors du toilettage, le respect de l'animal est primordial. Il n'y a donc qu'un seul animal à la fois dans la grande salle de toilettage, et il n'y a pas de cages. Ce service est offert sur rendez-vous, et la coupe des griffes est incluse.

Vous voulez une médaille personnalisée pour votre animal ? Visitez Animo Etc. et faites-la faire sur place. Choisissez parmi une vaste sélection de couleurs et de formes.

Si vous souhaitez adopter un animal de compagnie, Animo Etc. organise des Journées d'adoption en collaboration avec des refuges. L'objectif est d'offrir une deuxième vie aux animaux de compagnies. D'autres événements sont organisés en collaboration avec les compagnies et les distributeurs. Lors de ceux-ci, des échantillons sont distribués ainsi que des rabais en magasin et d'autres surprises sont proposées sur place. Pour connaître les prochaines dates, surveillez la page Facebook d'Animo Etc. St-Hyacinthe ! Animo Etc. est la référence pour le bien-être, la santé et le plaisir de vos animaux, que ce soit un chien, un chat, un lapin, un rongeur ou tout autre animal.

N'oubliez pas de demander votre carte Avantage. Cette carte gratuite vous fera économiser ! Parmi les avantages offerts : 5^e coupe de griffes gratuite, 13^e sac de nourriture gratuit, 10^e article gratuit, accumulation de dollars Animo, et bien plus ! Votre animal recevra même un cadeau pour son anniversaire !

La suite de l'article sur
journalmobiles.com/leplus



Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

ÊTES-VOUS AU COURANT?

LA FORD FUSION HYBRIDE RECHARGEABLE 2020 A UNE AUTONOMIE DE 980 KM

**C'EST LE TEMPS
DES PRIX
EMPLOYÉS FORD**

LOUEZ LA **FUSION 2020** HYBRIDE RECHARGEABLE TITANIUM

169 \$[†] AUX DEUX SEMAINES	ÉQUIVAUT À 89 \$[‡] PAR SEMAINE	28 487 \$
48 MOIS	0 \$ ACOMPTÉ	VALEUR AU DÉTAIL
L'OFFRE INCLUT	13 900 \$^{**}	EN RAJUSTEMENT DE PRIX TOTAUX AVEC RABAIS GOUVERNEMENTAL*



BARIL FORD
ST-HYACINTHE

6875, BOUL. LAURIER OUEST, ST-HYACINTHE - BARILFORD.COM - SANS FRAIS : 1 866 471-8186
NOTRE DÉPARTEMENT DES VENTES EST OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 21 H,
LE VENDREDI DE 9 H À 17 H ET LE SAMEDI DE 10 H À 16 H



TOTAL DE 104 VERSEMENTS PAYABLES AUX DEUX SEMAINES. ALLOCATION DE 60 000 KM, FRAIS DE 0,12 \$ PAR KM EXCÉDENTAIRE.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

[†] L'offre inclut les frais de transport et la taxe sur le climatiseur (1 850 \$) ainsi que les frais liés à l'enregistrement au RDPRM de 52 \$. L'offre de location est en vigueur du 1er au 31 août 2020, et est basée sur une valeur de 28 487 \$ pour Ford Fusion 2020 PHEV Titanium (cette valeur comprend la contribution du concessionnaire de 150 \$, l'allocation à la livraison de 4 000 \$, le rajustement Prix employés de 3 402 \$ et le rabais gouvernemental allant jusqu'à 6 500 \$ (5 653 \$ avant taxes)). La mensualité exigible pour une location sur 48 mois à 2,49 % de taux annuel est de 384 \$ incluant un acompte de 0 \$. L'offre est assortie d'une option de rachat de 12 091 \$; son obligation locative totale est de 18 409,43 \$ et les frais d'intérêt pour la location sont de 2 013,11 \$ ou correspondent à un taux d'intérêt annuel de 2,49 %. Taxes en sus.

[‡] L'équivalence hebdomadaire est présentée à des fins de comparaison seulement et est calculée comme suit : le paiement aux deux semaines est divisé par 2, soit l'équivalence de la valeur du versement par semaine. * L'offre Prix employés (le « Prix employés ») est en vigueur du 1er août au 30 septembre 2020 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des Ford 2020 neuves (à l'exception des modèles suivants : (modèles châssis-cabine, fourgon tronqué, Série E à châssis nu, F-150 Raptor, F-550, F-650/F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Mustang Bullitt, Ford GT)) et du F-150 2021 (à l'exception des F-150 XL à moteur diesel et F-150 Raptor). Certains véhicules 2019 peuvent être admissibles – consultez votre détaillant pour les détails. Le Prix employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford du Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faîtes aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix employés ne peut être combiné à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

^{**} Jusqu'au 30 septembre 2020, obtenez jusqu'à 13 968 \$ en rajustements Prix employés Ford totaux à l'achat ou à la location d'une Ford Fusion 2020 Titanium neuve avec peinture Blanc platine. Les rajustements Prix employés Ford totaux sont une combinaison du rajustement Prix employés de 3 468 \$, de l'allocation-livraison de 4 000 \$ et du rabais gouvernemental allant jusqu'à 6 500 \$. L'offre est valide qu'au Québec seulement. Les rajustements de Prix employés ne peuvent être combinés à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F. Les allocations-livraison ne peuvent être combinées aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

* Obtenez jusqu'à 6 500 \$ (équivalant à 5 653 \$ avant taxes) en rabais gouvernemental à l'achat ou à la location d'une Ford Fusion 2020 Hybride rechargeable neuve. Le rabais gouvernemental est une combinaison du rabais fédéral allant jusqu'à 2 500 \$ et du rabais provincial allant jusqu'à 4 000 \$. Consultez les sites des gouvernements pour plus de détails; le site fédéral: <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-novatrices/vehicules-zero-emission> et le site du Québec: vehiculeselec Quebec.gouv.qc.ca/.

© 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.